RDC8011K
SANGLE MULTI-USAGE EN KEVLAR®

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Document # 110121F
Révision 2
Octobre 2012

Ce document comprend 18 pages

⚠ IMPORTANT

IMPORTANT: Assurez-vous de toujours détenir la version la plus à jour de ce manuel. Pour obtenir les documents, mises à jour et autres avis importants les plus à jour, voyez le site Internet de Barry (www.barry.ca).

TESTÉ Barry

Cordages Barry ltée
6110, boul. des Grandes Prairies
Montréal QC H1P 1A2 Canada
514.328.3888 514.328.1963
1.800.305.2673 (Canada / USA)

MEMBER CORDAGE INSTITUTE ADVANCING ROPE AND CORDAGE PRODUCTS

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de sécurité Barry ! Un gage de qualité !

Chez **Barry**, notre philosophie se fonde sur un réel désir de concevoir et de fabriquer des produits de qualité qui sauront excéder vos attentes. Nous avons la conviction que ce produit vous satisfera entièrement. Toute l'équipe vous remercie d'avoir choisi **Barry**. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires afin que nous puissions continuer à améliorer nos produits et services, pour votre sécurité et votre protection.

Nous vous souhaitons plusieurs années d'usage de nos produits Barry. Grâce à un usage, à un entretien et à des inspections d'une grande rigueur, la réussite de vos travaux et opérations est assurée.

Copyright © 2012 Cordages Barry ltée
Tous droits réservés.
Les renseignements contenus dans ce document, strictement confidentiels, sont la propriété de **Cordages Barry ltée**. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés par autrui ni reproduits ou divulgués à autrui sans l'autorisation écrite et explicite de **Cordages Barry ltée**. Le destinataire de ces renseignements, en conservant ceux-ci et en en faisant usage, accepte d'en protéger la confidentialité au même titre qu'il le ferait pour ses propres renseignements confidentiels.

HISTORIQUE DE RÉVISION

Révision	Sections	Changements	Date
1	Titre, Historique de révision, 7	Avertissement ajouté à la page titre, photos remplacées, historique de révision ajouté, nouvelle étiquette.	28 fév. 2011
2	1.3, 6, 7.2, 8, 10, fiche et registre d'inspection	Détails et photos ajoutés, section inspection mise à jour, précisions sur l'entreposage, durée de vie maximale précisée, garantie mise à jour, fiche et registre d'inspection mis à niveau	4 oct. 2012

TABLE DES MATIÈRES

Avertissements et avis importants..... 5

1. Description de la sangle multi-usage en Kevlar® 6

2. Restrictions 8

3. Exigences techniques 8

4. Formation 10

5. Fonctionnement et usages 11

6. Inspection 12

7. Entretien et entreposage 15

8. Durée de vie 16

9. Rapport incident ou de défaillance 16

10. Garantie 16

Fiche d'inspection formelle 17

Registre d'inspection formelle 18

AVERTISSEMENTS ET AVIS IMPORTANTS

Vous trouverez dans cette page, et de temps à autre dans ce manuel d'instructions, plusieurs avertissements et avis importants dont vous devez impérativement tenir compte lorsque vous faites usage de ce produit.

DÉFINITIONS:

⚠ AVERTISSEMENT

Une note identifiée AVERTISSEMENT indique que si l'information n'est pas respectée, il y a un risque de blessure sérieuse ou de décès pour l'utilisateur ou les personnes à proximité.

⚠ IMPORTANT

Une note identifiée IMPORTANT indique que si l'information n'est pas respectée, il y a un risque de blessure et/ou de dommages à l'équipement.

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Ce manuel est conçu de manière à respecter les instructions du fabricant, tel que recommandé par OSHA, et il devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés.***

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Ce manuel contient des renseignements et des instructions qui concernent strictement la Sangle Multi-Usage en Kevlar® Barry. Assurez-vous de toujours détenir la version la plus à jour de ce manuel. Pour obtenir les documents, mises à jour et autres avis importants les plus à jour, voyez le site Internet de Barry (www.barry.ca).***

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Les produits fabriqués par Cordages Barry ltée sont conçus pour être utilisés par des professionnels expérimentés et formés pour leur utilisation, leur inspection et leur entretien.***

⚠ AVERTISSEMENT ***AVERTISSEMENT : Ce produit est conçu strictement pour le positionnement personnel ou pour aider à la manipulation de matériel divers. L'utilisateur doit lire et comprendre les instructions contenues dans ce manuel avant de faire usage de cet équipement. Pour utiliser et entretenir adéquatement cet équipement, il importe de suivre les instructions du fabricant. Toute modification apportée à cet équipement, tout usage inapproprié ou tout non-respect des instructions peut entraîner de graves blessures, voire causer la mort. Si vous avez des questions concernant l'utilisation, l'entretien ou la pertinence de cet équipement pour votre usage personnel, contactez Cordages Barry ltée.***

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Ce document ne peut remplacer une formation complète nécessaire à l'utilisation de ce produit.***

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Avant d'utiliser cet équipement, consignez dans le* Registre d'inspection et d'entretien *qui se trouve à la fin de ce document les renseignements d'identification du produit inscrits sur l'étiquette d'identification. Veillez à ce que ce manuel d'instructions à l'intention des utilisateurs soit toujours facile d'accès. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de ce manuel, communiquez avec Barry.***

⚠ IMPORTANT ***IMPORTANT : Il est du devoir de l'utilisateur de garder à jour en tout temps le* Registre d'inspection et d'entretien *du produit en y documentant tout aspect lié à l'usage, à l'inspection et à l'entretien dudit produit. Barry vous procure les critères et directives d'inspection, ainsi qu'un formulaire d'inspection et des feuillets types tirés d'un* Registre d'inspection et d'entretien, *en guise d'exemples. Il revient à l'utilisateur d'adapter et de concevoir son propre système d'inspection et d'entretien.***

1. DESCRIPTION DE LA SANGLE MULTI-USAGE EN KEVLAR®

1.1 CODE: ***RDC8011K***

1.2 APPLICATIONS: La sangle multi-usage en Kevlar® est conçue pour le positionnement lors de travaux en hauteur (en conjonction avec un système conforme de protection des chutes) ou pour le transport et la manipulation d'équipements lors de travaux.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT : La sangle multi-usage en Kevlar® Barry n'est pas conçue pour être utilisée comme composante d'un système de protection contre les chutes tel que reconnu par la loi et les bonnes pratiques. Contactez Barry pour vous renseigner spécifiquement sur les équipements conformes pour de telles applications.

1.3 SPÉCIFICATIONS:

Faits saillants :

- Poids maximum de l'utilisateur: 140 kg (310 lbs) – soit une personne avec ses vêtements et outils
- Force de rupture minimum: 2 268 kg (5 000 lbs)
- Résistance aux flammes testée par une tierce partie

Références normatives :

Consultez les normes nationales et les exigences municipales, provinciales et fédérales qui s'appliquent afin de déterminer la réglementation en vigueur dans votre juridiction.

- Cet équipement n'est certifié à aucune norme (CSA, NFPA ou autres)

Matériaux :

- Sangle de Kevlar® 25 mm (1")
- Fil de couture de Kevlar®
- Enduit protecteur de polyuréthane, couleur orange fluo
- Renforts en sangle de nylon 25 mm (1")
- 11 anneaux intermédiaires
- Longueur de la sangle hors-tout : 203 cm (80")

Résistance à la chaleur et aux produits chimiques :

Résistance du Kevlar® à la chaleur et aux produits chimiques (s'applique uniquement à la sangle et au fil en Kevlar®)	
Point de fusion	Carbonisation à 500°C (ne brûle pas et ne fond pas)
Résistance à la chaleur de courte durée	350°C
Résistance aux rayons UV	Limitée
Résistance aux alcalins	Généralement bonne
Résistance aux acides	Généralement bonne
Résistance aux produits à base de pétrole	Excellente
Résistance aux javellisants	Faible
Résistance aux solvants	Excellente
Résistance à l'eau	Limitée à haute température

Résistance du polyamide (nylon) à la chaleur et aux substances chimiques (s'applique à la sangle de renfort des anneaux d'extrémité)	
Point de fusion	215°C -260°C
Résistance à la chaleur de courte durée	130°C
Résistance aux rayons UV	Bonne
Résistance aux alcalins	Bonne à de faibles concentrations
Résistance aux acides	Généralement bonne
Résistance aux produits à base de pétrole	Bonne

Source : http://www.barry.ca/publication/rt-proprietes-techniques-des-fibres-synthetiques-oct-08.pdf

Détails:

Étiquette:

L'étiquette suivante doit être présente et entièrement lisible :

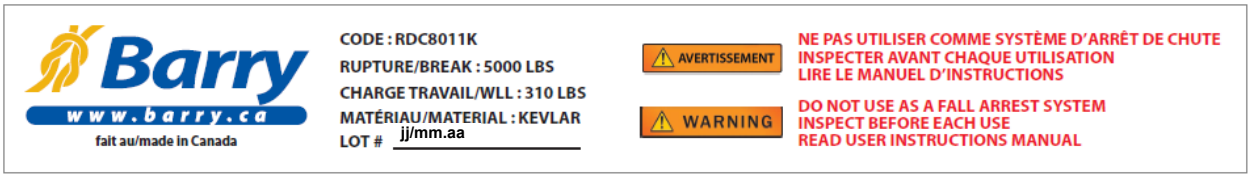

Étiquette protégée par une fermeture Velcro® pour l'étiquette

2. RESTRICTIONS

Avant de faire usage de cet équipement, veuillez tenir compte des restrictions d'utilisation qui suivent :

2.1 CHARGE MAXIMALE DE TRAVAIL: Cet équipement est conçu pour un usage par une personne dont le poids maximal (incluant vêtements, équipement, outils, etc.) n'excède pas 140 kg (310 lbs).

2.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Utiliser cet équipement dans un lieu dont les conditions environnantes pourraient poser un risque exige la mise en œuvre de précautions supplémentaires afin de prévenir une blessure à l'utilisateur ou des dommages à l'équipement. Les risques incluent, notamment, la présence de chaleur, de contamination chimique, d'un champ électrique, d'une machine en mouvement, de corrosion, d'un gaz ou d'un bord coupant.

2.3 NOEUDS : Ne pas faire de nœud sur la sangle multi-usage en Kevlar®. La fibre de Kevlar® peut perdre jusqu'à 70% de sa force sous l'effet d'un nœud.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT : Ne jamais faire de nœud sur la sangle multi-usage en Kevlar®. Utilisez plutôt des mousquetons certifiés NFPA comme élément de connexion.

2.4 BORDS COUPANTS : Évitez d'utiliser dans une aire où la sangle pourrait entrer en contact avec un bord coupant non protégé ou une surface rugueuse ou anguleuse.

2.5 SAUVETAGE: Si cet équipement est utilisé en hauteur ou en espace clos, l'utilisateur/superviseur/employeur doit avoir un plan de sauvetage et les moyens à sa disposition pour le mettre en œuvre.

2.6 FORMATION: Cet équipement ne doit être utilisé que par des personnes formées adéquatement à ses applications et usages. (voir section 4).

3. EXIGENCES TECHNIQUES

3.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : Cet équipement doit être utilisé avec des composants et des sous-systèmes compatibles, suivant les recommandations des fabricants des équipements.

3.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Il est considéré que les connecteurs sont compatibles avec les éléments de connexion lorsque connecteurs et éléments de connexion sont conçus pour se correspondre, de telle sorte que leur dimension et leur forme ne puissent pas entraîner l'ouverture accidentelle d'un mécanisme de fermeture, peu importe l'orientation de ces composants. Contactez Barry si vous avez des questions concernant la compatibilité des connecteurs.

3.3 AGENCEMENT DES CONNEXIONS : Les connecteurs (mousquetons certifiés NFPA dont le diamètre de la tige est d'au moins 12mm ou ½po) utilisés avec cette sangle doivent avoir une force de rupture minimale de 2 268 kg (5 000 lbs). Toujours utiliser la connexion la plus sécuritaire et appropriée pour l'application. Vous devez vous assurer que tous les connecteurs sont compatibles par leur dimension, leur forme et leur force de rupture. Ne jamais utiliser d'équipement qui n'est pas compatible ou qui ne soit pas conçu pour le levage de charges humaines. Assurez-vous que tous les connecteurs sont parfaitement fermés et verrouillés.

3.4 USAGES ET CONNEXIONS INAPPROPRIÉS: La liste ci-dessous illustre des exemples d'usages et de connexions **inappropriés**. (Note: D'autres connexions inappropriées sont possibles et peuvent ne pas être illustrées.)

- Nœud dans la sangle :

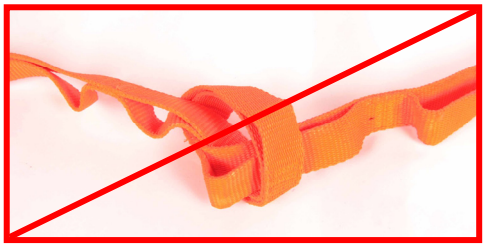

- Nœud d'étranglement (*choker*) sur un connecteur :

- Sangle attachée directement sur une autre sangle :

- Mousqueton attaché sur 2 anneaux intermédiaires :

- D'une façon qui résulterait en une surcharge sur le doigt ou la porte du connecteur :

3.5 ANCRAGE: La structure à laquelle cet équipement est attaché doit être en mesure de supporter des charges statiques dans les directions permises par le système. Chaque point d'ancrage doit avoir une résistance minimale de 2 268 kg (5 000 lbs). La structure d'ancrage devrait être une structure de bâtiment ou toute autre structure adéquate.

Lorsque plus d'une personne est attachée à un point d'ancrage, la résistance de l'ancrage doit être multipliée par le nombre de personnes attachées à cet ancrage.

Consultez les normes nationales et les exigences municipales, provinciales et fédérales qui s'appliquent afin de déterminer la réglementation en vigueur dans votre juridiction.

4. FORMATION

Il incombe à l'acheteur ou à l'utilisateur de bien connaître cet équipement et d'obtenir la formation appropriée pour l'utiliser et l'entretenir convenablement. Seules des personnes compétentes devraient être autorisées à manier cet équipement. L'utilisateur doit connaître les caractéristiques de fonctionnement et les contraintes d'application de cet équipement, et en comprendre les conséquences d'un usage inapproprié.

⚠ IMPORTANT

IMPORTANT : La responsabilité vous incombe d'acquérir un apprentissage adéquat des techniques de sécurité. Votre formation en sécurité devrait être renouvelée à intervalles réguliers sous la supervision de personnes compétentes*.

** Personne compétente : (OSHA) Une personne en mesure d'identifier les risques et dangers réels ou prévisibles dans l'environnement de travail ainsi que les conditions de travail qui posent un risque ou un danger pour les employés, et qui détient l'autorisation d'agir promptement en vue d'éliminer ces risques et dangers.*

5. FONCTIONNEMENT ET USAGES

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT: En aucun cas vous ne devez modifier cet équipement ou en faire intentionnellement un usage non conforme. Consultez Barry lorsque vous prévoyez utiliser cet équipement avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Usez de précaution lorsque cet équipement se trouve à proximité d'une machine en mouvement, d'une source électrique ou chimique ou d'un bord coupant.

Avant chaque utilisation, inspectez soigneusement cet équipement afin de vous assurer qu'il est en bon état. Assurez-vous que l'étiquette d'identification soit présente et bien lisible. Inspectez les composantes textiles pour vous assurer qu'elles ne présentent aucun signe d'usure, de brûlure, de coupure, d'effilochement ou d'autres dommages. Rapportez-vous à la section 6 du présent document pour plus de détails sur le processus d'inspection. **N'utilisez pas cet équipement si l'inspection révèle un ou des signes de risque.**

5.1 RISQUES OPÉRATIONNELS: Tenez compte de l'ensemble des facteurs pouvant compromettre votre sécurité à chacune des étapes de l'utilisation. La liste suivante énumère les éléments les plus importants à considérer au moment d'analyser votre système en vue d'une tâche prévue.

- **Ancrage :** Choisissez un point d'ancrage compatible et de capacité suffisante auquel attacher la sangle multi-usage en Kevlar® (vous référez à la section 3.4).

- **Équipement de protection des chutes** : L'utilisateur de cet équipement devrait toujours être protégé d'une chute potentielle en portant un harnais avec un lien de retenue conforme qui comprend un absorbeur d'énergie. Assurez-vous de respecter les lois et règlementations locales, provinciales/d'états et fédérales.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT : L'utilisateur de la sangle multi-usage en Kevlar® doit utiliser un système de protection contre les chutes sous la supervision d'une personne compétente.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT : La sangle multi-usage en Kevlar® ne doit jamais être utilisée comme ceinture ou harnais. Celle-ci doit être utilisée en complément d'un harnais conforme aux normes et règlements en vigueur (par exemple CSA, NFPA, ANSI, CE, etc.).

- **Sauvetage:** Si un utilisateur devait faire une chute dans un système de protection contre les chutes, l'utilisateur/superviseur/employeur doit avoir un plan de sauvetage, du personnel entrainé et les moyens immédiatement disponibles afin de mettre en action ce plan de sauvetage.

- **Nœuds :** Ne pas faire de nœud sur la sangle multi-usage en Kevlar®. La fibre de Kevlar® peut perdre jusqu'à 70% de sa force sous l'effet d'un nœud.

- **Bords coupants** : Évitez de travailler dans une aire où la sangle pourrait entrer en contact avec un bord coupant non protégé ou une surface rugueuse ou anguleuse. Ne pas attacher directement la sangle sur un élément structural de trop faible diamètre.

6. INSPECTION

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT : L'entretien ou l'utilisation inappropriés de votre sangle multi-usage en Kevlar® peut entraîner de graves blessures, voire la mort. Ne jamais utiliser ce produit pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ces instructions d'inspection ne doivent être utilisées que par des personnes compétentes dans l'inspection d'équipement de sécurité en textile, en fonction des recommandations comprises dans ce manuel d'instructions, lequel est fourni avec chaque sangle multi-usage en Kevlar® et également disponible sur le site internet de Barry.

6.1 FRÉQUENCE D'INSPECTION: Il est important de surveiller sur une base continue la condition de votre sangle multi-usage en Kevlar® en effectuant des inspections régulièrement. Il y a 3 types d'inspection obligatoires :

- **Inspection initiale** effectuée sur une sangle multi-usage neuve avant sa première utilisation.
- **Inspection pré-usage** effectuée avant chaque utilisation de la sangle multi-usage.
- **Inspection formelle** effectuée au moins une fois par année (ou plus souvent si requis à cause d'une utilisation intensive, de conditions d'utilisation inconnues, etc.)

6.2 INSPECTION INITIALE: Chaque sangle multi-usage en Kevlar®, avant d'être mise en service, doit être inspectée pour s'assurer qu'elle est conforme et qu'elle n'a pas été endommagée durant le transport entre le fournisseur et l'utilisateur.

6.2.1 Compétences requises:
La personne qui effectue l'inspection initiale doit avoir lu et compris le présent manuel d'instructions et être en mesure d'identifier les défauts ou dommages tels que décrits dans le présent manuel.

6.2.2 Procédure d'inspection initiale:

A. Retirez la sangle multi-usage de son sac et faire une inspection visuelle pour vous assurer qu'il n'y a pas de dommages apparents.

B. Vérifiez l'étiquette d'identification du produit et assurez-vous que toutes les informations sont lisibles, y compris la date de fabrication.

C. Compléter la fiche et le registre d'inspection fournis (ou les vôtres) en y inscrivant le numéro de lot (date de fabrication), la date d'achat et la date de première utilisation.

6.3 INSPECTION PRÉ-USAGE: L'inspection pré-usage visuelle et tactile doit être effectuée avant chaque utilisation de la sangle multi-usage en Kevlar® par son utilisateur.

Si ces recommandations ne sont pas applicables à cause de la nature même du travail effectué, alors l'utilisateur peut se référer à une personne compétente afin d'établir une fréquence d'inspection pré-usage qui leur convient.

6.3.1 Compétences requises:
La personne qui effectue l'inspection pré-usage doit avoir lu et compris le présent manuel d'instructions et être en mesure d'identifier les défauts ou dommages tels que décrits dans le présent manuel.

6.3.2 Procédure d'inspection pré-usage:

A. Inspectez visuellement et tactilement la sangle multi-usage en Kevlar® sur toutes ses surfaces, selon les critères d'inspection (voir section 6.5).

B. Si l'inspection est satisfaisante, et qu'aucun des critères de rejet (voir section 6.6) n'est observé, alors la sangle multi-usage en Kevlar® peut être utilisée.
Si l'inspection n'est pas satisfaisante, la sangle multi-usage en Kevlar® ne doit pas être remise en service. Celle-ci doit être dûment identifiée et ensuite inspectée formellement (voir section 6.4) et détruite si l'inspecteur juge que celle-ci rencontre les critères de rejet (voir section 6.6). Le registre d'inspection doit être annoté en conséquence.

6.4 INSPECTION FORMELLE : La sangle multi-usage en Kevlar® doit être inspectée au moins une fois par année par une personne compétente (autre que l'utilisateur ou la personne qui réalise les inspections pré-usage).

6.4.1 Compétences requises:
La personne qui effectue l'inspection formelle doit avoir lu et compris le présent manuel d'instructions et être en mesure d'identifier les défauts ou dommages tels que décrits dans le présent manuel.
De plus, cette personne ne doit pas être l'utilisateur ou la personne qui effectue les inspections pré-usage.

6.4.2 Procédure d'inspection formelle:

A. Lors d'une inspection formelle, l'inspecteur doit avoir en main toutes les informations importantes en lien avec le produit inspecté, tel que:
- Les recommandations du fabricant (version la plus à jour du manuel d'instructions)
- La vérification que le produit n'est pas touché par un rappel

B. Inspectez visuellement et tactilement la sangle multi-usage en Kevlar® sur toutes ses surfaces, selon les critères d'inspection (voir section 6.5).

C. Si l'inspection est satisfaisante, et qu'aucun des critères de rejet (voir section 6.6) n'est observé, alors la sangle multi-usage en Kevlar® peut être utilisée.
Si l'inspection n'est pas satisfaisante, la sangle multi-usage en Kevlar® ne doit pas être remise en service. Celle-ci doit être dûment identifiée et ensuite inspectée formellement (voir section 6.4) et détruite si l'inspecteur juge que celle-ci rencontre les critères de rejet (voir section 6.6). Le registre d'inspection doit être annoté en conséquence.

D. Compléter la fiche d'inspection et le registre d'inspection fournis à la fin de ce manuel (ou utliser vos propres fiches et registres qui devraient minimalement comprendre les critères d'inspection décrits dans ce manuel).

6.5 CRITÈRES D'INSPECTION : L'inspection de la sangle multi-usage en Kevlar® doit se faire dans un endroit propre et bien éclairé. L'inspection visuelle et tactile doit être faite sur toutes les surfaces du produit inspecté.

Il est attendu qu'une sangle multi-usage en Kevlar® devrait pouvoir demeurer en service si aucun dommage significatif n'a été identifié et qu'elle n'excède pas sa durée de vie maximale (voir section 8). Toutefois, s'il découle de l'inspection et des critères d'évaluation qu'une sangle multi-usage en Kevlar® est considérée endommagée, la décision doit être prise de la retirer de service et la détruire.

6.5.1 INSPECTION DE L'ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION: L'étiquette d'identification doit être cousue sur la sangle multi-usage en Kevlar® et protégée par la gaine de tissu refermée par du Velcro®.

6.5.2 INSPECTION DE LA SANGLE ET DES COUTURES: Chaque surface de la sangle multi-usage en Kevlar® doit être inspectée de façon visuelle et tactile. La liste suivante n'est pas exhaustive et n'exclut pas la possibilité d'autres dommages ou défauts de fabrication.

COUPURES: Si la sangle présente une coupure franche ou des fils de sangle sectionnés, la sangle multi-usage en Kevlar® doit être mise hors service.	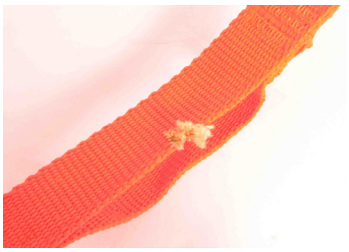 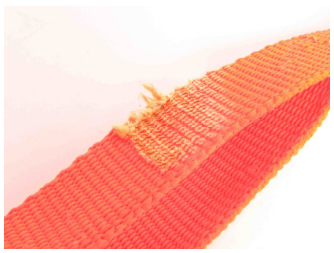
ABRASION: Si la sangle présente des signes d'abrasion tels que des fibres coupées, une surface glacée ou une décoloration localisée, résultant d'un frottement excessif localisé ou d'un usage intense, la sangle multi-usage en Kevlar® doit alors être mise hors service.	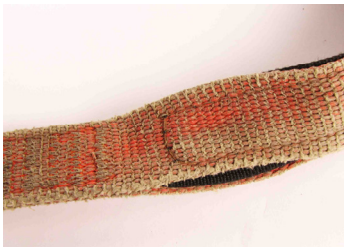
DÉCOLORATION: La sangle multi-usage en Kevlar® est protégée par un enduit orange fluorescent. Un changement dans la couleur pourrait être causé par une exposition à un produit chimique. Si le produit chimique est dommageable ou inconnu, mettre la multi-usage en Kevlar® au rancart.	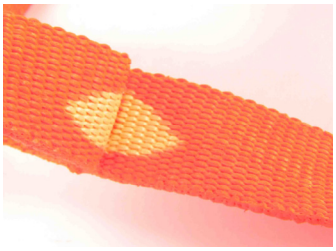
FILS DE COUTURE TIRÉS OU COUPÉS: Si un ou des fils de couture de la sangle multi-usage en Kevlar® sont tirés ou coupés, mettre celle-ci hors service.	
MARQUAGE: Aucun marquage au crayon feutre ou autre type de marquage ne doit être fait directement sur la sangle de Kevlar®. Mettre hors service une sangle multi-usage en Kevlar® qui aurait été marquée.	
USURE EXCESSIVE: Si la sangle multi-usage en Kevlar® montre des signes évidents d'une utilisation intensive, celle-ci a alors atteint la limite de sa durée de vie utile et doit être mise hors service.	

6.5.3 INSPECTION DE LA QUINCAILLERIE : Tous les composants de quincaillerie utilisés conjointement avec cet équipement doivent être inspectés. Toutes les pièces de quincaillerie (mousquetons, crochets, anneaux, cosses, etc.) doivent présenter une forme normale et être dénuées de fissures, d'encoches, de cavités, de déformation, de dommages causés par des produits chimiques, d'usure inhabituelle, de signes de dommage, de déformation permanente ou de corrosion.

6.6 CRITÈRES DE REJET:

Mise au rancart de votre sangle multi-usage en Kevlar®: La liste suivante décrit les critères généraux pouvant vous aider à décider à quel moment il est préférable de mettre hors-service votre sangle multi-usage en Kevlar®.

- **Âge:** Elle a été fabriquée il y a plus de trois ans.
- **Identification:** L'information portant sur l'âge du produit, la charge utile maximale et les avertissements ne sont plus lisibles sur l'étiquette d'identification du produit, ou celle-ci n'est plus présente.
- **Chargement dynamique:** Elle a subi une force résultant d'une chute ou d'un chargement dynamique.
- **Surcharge:** Elle a été utilisée par un utilisateur dépassant le poids maximal combiné (incluant vêtements, équipements et outils) de 140 kg (310 lbs).
- **Bris de confiance:** Elle a été utilisée par des personnes qui pourraient ne pas l'avoir utilisée correctement.
- **Entreposage:** Elle n'a pas été entreposée convenablement.
- **Modifications:** La sangle multi-usage en Kevlar® a subi une ou des modifications par autre que Barry.
- **Coupures:** Des fibres de la sangle sont coupées.
- **Abrasion:** La sangle montre des signes d'abrasion par des fibres coupées, une surface glacée ou une décoloration localisée. Les fils de couture sont tout aussi sensibles à l'abrasion.
- **Contamination chimique:** Elle a été exposée à des produits chimiques ayant pu l'affecter. À moins que le produit chimique soit spécifiquement reconnu comme inoffensif, il devrait être considéré dommageable.
- **Fils de couture:** Un ou des fils de couture sont tirés ou coupés.
- **Marquage:** La sangle est marquée au crayon feutre ou autre type de marqueur.
- **Usure excessive:** Elle a atteint sa limite de durée de vie utile.

⚠ AVERTISSEMENT

IMPORTANT : La valeur de la vie humaine est inestimable par rapport à celle de n'importe quel équipement. Si, pour une raison quelconque, votre équipement ne vous inspire pas pleinement confiance, retirez-le immédiatement.

7. ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

7.1 NETTOYAGE: Nettoyez cet équipement à la main avec de l'eau fraiche et un savon doux si nécessaire. Séchez à l'air libre à l'abri des rayons du soleil. Une accumulation excessive de saleté ou autre contaminant peut empêcher cet équipement de fonctionner adéquatement et, dans les cas graves, détériorer les composants textiles au point d'en diminuer sa solidité et de le rendre inutilisable. De plus amples informations sur le nettoyage sont disponibles auprès de Cordages Barry. Si vous avez des questions relativement à l'état de votre équipement ou si vous n'êtes pas certain de pouvoir l'utiliser, communiquez avec Cordages Barry.

7.2 ENTREPOSAGE: Bien séchez la sangle multi-usage en Kevlar® avant de la ranger. Rangez cet équipement dans un environnement frais, sec, propre et à l'abri des rayons du soleil, en veillant à ce qu'il ne soit pas comprimé. Inspectez minutieusement l'équipement après une longue période d'entreposage.

7.3 RÉPARATIONS: Seule Cordages Barry peut exécuter des réparations sur cet équipement.

8. DURÉE DE VIE

8.1 DURÉE DE VIE MAXIMALE: La durée de vie **maximale** (incluant le temps d'entreposage) de la sangle multi-usage en Kevlar® est de trois (3) ans à partir de sa date de fabrication, **dans la mesure où** les inspections de routine précédant chaque utilisation ne révèlent aucune anomalie. La durée de vie réelle dépend de l'intensité et de la fréquence de l'usage et des conditions environnantes. En effet, **dans des circonstances exceptionnelles, cette durée de vie pourrait se limiter à une seule et unique utilisation**. Une sangle multi-usage en Kevlar® n'ayant pas été inspectée au moins une fois par an devrait être remplacée et mise hors d'usage.

9. RAPPORTS D'INCIDENT OU DE DÉFAILLANCE

Dans l'éventualité fâcheuse où un équipement Barry était impliqué dans un incident ou une défaillance, veuillez nous signaler sans tarder cette situation afin que Barry puisse rapidement mettre en œuvre des mesures correctives. Des alertes de sécurité sont publiées sur le site Internet de Barry (http://www.barry.ca/centre-dexcellence/alerte-de-securite.htm).
Les détails complets de l'incident (date, lieu, renseignements sur l'utilisateur, descriptions de l'incident et de ses conséquences, etc.) doivent être communiqués par écrit à info@barry.ca ou de vive voix par téléphone au 1-800-305-2673 ou par télécopieur au (514) 328-1963.

Barry analysera sans tarder l'incident et, si une alerte de sécurité s'avérait nécessaire, transmettra un avis à l'ensemble de ses clients et distributeurs ayant fait l'acquisition d'un tel produit par courriel, par télécopieur, par téléphone, par Facebook, par Twitter ou à partir de son site Web. Barry transmettra également cette alerte à tous les canaux disponibles dans les 24 à 48 heures suivant la réception du rapport d'incident.

10. GARANTIE

Les produits fabriqués par Barry sont garantis contre tout défaut dans la fabrication ou les matériaux pour une période de un (1) an à partir de la date d'expédition. Dès qu'il sera avisé par écrit, Barry réparera ou remplacera tous les items défectueux. Barry se réserve le droit de demander que l'item défectueux soit retourné à son usine pour une inspection avant de décider d'effectuer une réparation ou un remplacement. Le coût de transport pour la livraison de l'équipement à l'aller et au retour sera assumé par l'acheteur. La garantie ne s'applique pas aux dommages résultants d'un usage abusif, du transport, d'une utilisation normale ainsi qu'aux autres dommages hors du contrôle de Barry. La garantie ne s'applique qu'à l'acheteur original, elle est la seule qui s'applique aux produits fabriqués par Barry et/ou sous la marque de commerce ou l'étiquette de Barry, et remplace toutes les autres garanties explicites ou implicites. Pour les produits fabriqués par d'autres fabricants, et vendus par Barry, seule la garantie du fabricant d'origine s'applique.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST LA SEULE GARANTIE DONNÉE PAR BARRY. TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, INCLUANT CELLES LIÉES À L'USAGE ET LA QUALITÉ MARCHANDE, SONT EXCLUES ET EXONÉRÉES DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. EN AUCUN CAS LE CLIENT NE POURRA RÉCLAMER EN PÉNALITÉ ET DOMMAGE FINAUX PLUS QUE LA VALEUR PAYÉE AU MOMENT DE LA RÉCLAMATION POUR LES BIENS ACHETÉS. BARRY NE POURRA ÊTRE TENU, EN AUCUN CAS, QUE CE SOIT LE RÉSULTAT D'UN CONTRAT, DÉLIT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, RESPONSABLE POUR DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE PROFITS OU REVENUS.

Note :
Kevlar® est une marque déposée de E.I. Du Pont de Nemours Co., Inc.
VELCRO® est une marque déposée de Velcro Industries B.V.

FICHE D'INSPECTION FORMELLE
POUR LA SANGLE MULTI-USAGE EN KEVLAR®

Modèle #: **RDC8011K**

Fabricant: Cordages Barry Ltée
6110, boul. des Grandes Prairies
Montréal, Qc, Canada H1P 1A2

Identité de l'utilisateur
Nom:
Adresse:
Téléphone:
Fax:
Courriel:

Âge et date de mise en service

Date de fabrication:	Date d'achat:	Date de première utilisation:

Partie A – Vérification des informations

	Oui	Non	Commentaires
Avez-vous en main la plus récente documentation du produit (Manuel d'instructions)?			
Ets-ce qu'un rappel touche ce produit?			

Partie B – Inspection visuelle et tactile

Référez-vous à la section **6.5 CRITÈRES D'INSPECTION** du manuel d'instructions

Partie à inspecter	Vérification	Accepté	Rejeté	Commentaires
Étiquette d'identification	Doit être présente, entièrement lisible et protégée par la gaine de tissu à fermeture Velcro®			
Sangle	Aucun signe de coupures, abrasion, décoloration, marquage ou usure excessive			
Coutures	Aucun fil tiré ou coupé			

Partie C – Conclusions d'inspection

Référez-vous à la section **6.6 CRITÈRES DE REJET** du manuel d'instructions

Critère	Vérification	Accepté	Rejeté	Critère	Vérification	Accepté	Rejeté
Âge	3 ans maximum			Coupures	Fibres de la sangle coupées		
Identification	Âge et autres informations lisibles			Abrasion	Signes d'abrasion		
Chargement dynamique	Résultant d'une chute ou chargement dynamique			Contamination chimique	Exposée à des produits chimiques dommageables ou inconnus		
Surcharge	A été chargé au-delà du poids maximal de 310 lbs			Fils de couture	Fils tirés ou coupés		
Bris de confiance	Utilisée incorrectement			Marquage	Marquage de la sangle au crayon feutre ou autre		
Entreposage	Mal entreposée			Usure excessive	A atteint sa limite de durée de vie utile		
Modifications	Modifiée par autre que Barry						

Verdict: Le produit est **accepté** et peut rester en service ☐ Le produit est **rejeté** et doit être mis hors service ☐

Partie D – Identification de l'inspecteur

Nom: _____ Signature: _____

Entreprise: _____ Titre: _____

Date de l'inspection: **Date de la prochaine inspection:**

REGISTRE D'INSPECTION FORMELLE
POUR LA SANGLE MULTI-USAGE EN KEVLAR®

Modèle #: **RDC8011K**

Fabricant: Cordages Barry Ltée
6110, boul. des Grandes Prairies
Montréal, Qc, Canada H1P 1A2

Identité de l'utilisateur
Nom:
Adresse:
Téléphone:
Fax:
Courriel:

Registre d'inspection formelle et d'entretien Note: Chaque entrée au registre doit avoir un formulaire d'inspection correspondant

Date d'inspection	Observations d'inspection	Action corrective	Entretien exécuté
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		
Approuvé par:	Verdict: **Accepté** ☐ **Rejeté** ☐		